

FRENCH MILITARY SWORD IN 18th CENTURY (Third period)

From the Duc de Choiseul reforms to Directoire period.

Authors : C. Aries and M. Petard (translation N.Vasse)

Gazette des Armes N° 82 Mai 1980.

(The original French language version follows the English translation of the text)

It was without pleasure that Louis XVI succeeded his grandfather. He was not endowed with a great political talent, so he followed the advice of his inconsistent wife whom he idolised. In the midst of a youthful and frivolous court and, frustrated by an entourage of people only considering their old privileges of divine right, the King systematically made policies in contrast to the policies of his ancestor. It was to cause the end of the venerable monarchy, their time was ending and they will last just 17 further years.

In the field of the military there is a large amount of disruption. The court is longer at ease and fears the prospect of too demanding service with the decline of privileges of the provincial nobility. This will divide the army of the sovereign.

We must not forget that Louis XVI is the only king of France who never received military training. Louis XVI did not know his army and this was one of the roots of future dramas.

The resignation of the Marquis de Monteynard in January 1774 caused the disappearance of his military advisors.

Turgot the king's minister called to the ministry of war the Comte Saint-Germain. He was an old man. In 1775, he was aged 68 years and had been retired for 3 years in Alsace. He had served over 20 years in foreign campaigns and in France but was an unknown to most except for a few. Saint-Germain knew the quality of the Comte Gribeauval and requested his help, he was already famous in military circles but had

been removed from leadership positions by the disgrace of the Duc de Choiseul, he returned triumphantly and resumed with the changes he had left in 1770.

We will not discuss what was done with firearms, as we are devoted to swords.

Let's just say that the Comte Saint-Germain arrived with a head full of ideas. Some were interesting, but not all, for example, he imposed a Swedish sword which was a very old weapon with its heyday during the reign of Charles XII of Sweden.

The law and the prophets

In Sweden, it is referred to as "a la française" and goes back to the time of Louis XIV. This sword will carry the name of Saint-Germain 1776. Strangely it is simply the return of the model 1733. The experience of forty years and two wars are ignored. From the outset everybody wished to reverse its unwanted return. The memory of this model is even deleted from the memory of collectors who often define this sword as a foreign weapon, despite the undeniable marks of French origin. We never see what we do not expect to see.

Until it was bettered the sword 1767 survived, especially since peace had not returned to doubt it. However, modernism is at work and worked. All swords with pommels now have an archaic character .

In 1779, after numerous studies, a commission of artillery (still responsible for swords) leads to a completely new sword. No one knows the source of its inspiration. The saber has a steel hilt "a fleurons" (with florets) - with a double fullered blade. This blade will have a surprising success in France, particularly in the models Year XIII, 1816 and 1854 and does not disappear with the models 1882 and 1886, after more than a century of service.

An very rare officer's saber corresponds to this model 1779 - the same model as the troopers but lighter and decorated.

In practice, we realize that this model had drawbacks. The iron oxidizes, the rust attacks the garment in comes into contact with and therefore the iron was replaced

by brass. This becomes the 1784 and a 1786 model differs by the thickness of the brass guard. The blade is reinforced compared with the 1779 model. This sword will be the last introduced by the monarchy for the heavy cavalry. The revolution removed the signs of the monarchy (Lys flower) and helped simplify the work of national workshops. Producing the blades we commonly find. Straight blades from all sources were suitable for all kinds of hilt. These weapons are sometimes marked with the rooster or "faisceau de licteur" (beam licitor - revolutionary stamp) they are trademarks of the national workshops.

Revolutionary shortages

The shortage of brass at the beginning of the revolution caused a short return of the iron hilt. There were two models,. The revolutionary year IV (1795-96) for heavy cavalry and Dragoons. The blades were also simplified and retuned to one fullered blades (no more double fullered) which were easier to manufacture. The peace with Spain allowed the return of brass and the models year IV were then abandoned. From the beginning of the consulate, the heavy cavalry regiments were transformed into Cuirassiers and received the year IX model (1800-1801). The old "fleurons" hilt was then reserved for Dragoons . Finally this "fleurons" hilt will disappear. The dragoons received the year XIII model as they did not have a year IX model.

While the 1784-86 sword model was for the heavy cavalry, the officers, as dragoons officers still had the model 1767 with iron hilt and 3 branches in a "N" (see annex photography). There will be no "fleurons" hilt for officers but in 1784 the "Garde de bataille" (battle guard) hilt was born. At that time, the pommel is oval and stayed like that until 1810. As well as the shell hilt others will have attributes like grenades etc. They do not make their appearance until later however. It started during the consulate period by the addition of a silver grenade for certain officers of the Carabinier. The "shell" hilt officers sword from cavalry and dragoons can be

differentiated only by their scabbards. Cavalry have 2 brass furnishings , dragoon have 3 furnishings with 2 in steel and one in brass (the chape). Those differences are found in troopers swords too. The blade with the shell hilt are generally double fullered, blued and decorated with gold for a third of their lengths, but there are many exceptions.

For the dragoons , we must provide a little background. During the monarchy , they never had the "fleurons " hilt. From the Choiseul reform they retained the half basket hilt of the 1767 model and then the 1770 model with straight flat blade with 3 scabbard furnishings (with brass chape).

In 1781, the blade becomes curved and double fullered. This is this sword that will become the sword call the "Montmorency", so beloved of the 2nd Chasseur (old Dragon Montmorency regiment)- see annex. There will be no change until the Revolution.

In 1790, the "Chasseurs a cheval" whose weapon was of the dragon type (from which they were derived), receive a sword that was a compromise between their ancient dragon sword and the sword of the light cavalry in which role they are now to serve. The blade is less curved compared the Hussar blade, half basket hilt with diamond guard. The scabbard has 3 brass furnishings. The "Chasseurs" officers did not wear the "garde de bataille" hilt (like dragoons officers) but will also have a decorated half basket hilt.

The dragoon often uses the "chasseur " 1790 model, this was used alongside the "fleurons " hilt sword until the consulate period.

The "chasseurs" identified with the hussars and at different times, in addition to the model "chasseur", will be armed with a simple branch sword like Hussar " à la Hussarde". These being supplied by private manufacturing. The officers will also follow this trend. This is true until January 1792 (* see photography n°6 in annex), the date on which they received a particular model with a simple branch, it should

not be confused with the Hussar model. Many variations of this January 1792 model were used often by officers or military administration directors.

The regulations of the Duke of Choiseul had equipped the hussars with the 1767 sword. With the new King they received a model in 1783, 1786 and a variant in 1790 ; there is also a particular model called Colonel-General regiment model of 1780. It takes a lot of experience to differentiate these models, the features are subtle.

Revolutionary manufacturing will make it even more difficult to recognise the models. There is an exception and that is the year IV (1795-96) model. Copper shortages caused the scabbard of these models to be lined with iron, not brass as had always been the case with the hussars.

Finally, the control system of the year IX regulation leads to the model year IX, ending the tradition of specialized sabers which began in 1750 (see previous article).

German Inspiration

As we know the officers of Hussars never had a regulatory model. The swords of new officers will approach the regulatory models. They will find their inspiration with weapons in use in Austria and Germany in the Holy Roman Empire. We see a profusion of models – Beaded guards, scabbards with extravagant furnishings ... these are not part of the French tradition but the revolution and the empire will quickly adopt them. Passing mention should be made to the small sabres with iron scabbards and hilt which conserve the traditional elegance. "Not everything is rotten in the kingdom of France!".

The carabiniers lost their 1777 pommel hilt . They then received a new weapon whose blade is called "de Monsieur" . The hilt kept the shell with arms of France and stamped with a royal crown. In republican year IV, the pattern changes, the emblems of monarchy are replaced by a grenade with a stylized flame silhouette evokes a 'pinecone' - the nickname of the sword 'pinecone' is born. The blade is

engraved "Carabiniers de la République Française". The carabiniers will gradually lose their particular sword. Long serving Carabiniers officers use the 1760 model called "De Monsieur de Crémille" (* see annex) in competition with a fantasy model from Germany with a shell and 2 branches. The shell is decorated with the arms of France, such non-regulatory, and there are many variants. These two hilts come together is a sort of merger to give a hilt called "a la Marguerite". This will never be prescribed, but it had a history of long use and can be found at the end of the empire almost identical. The shell is perforated and decorated with a silver grenade fixed by claws or cast iron and gold the same as the hilt.

The royal German regiment has an old curved 1750 model sword pommel and scabbard 1767 model. This regiment disappears during the revolutionary period

La Maréchaussée (police)

For a long time were armed with a sword with "pas d'âne" ring. The dates of adoption are not known. They finally received in 1783, a specific weapon. A flat blade with palm hilt. In the words of Cotty, even when the Marechausée had usurped the name of the Gendarmerie, they were so attached to this sword that they did not abandon it. The result of this commitment is the incredible number of these swords from private manufacture. Officers who always wanted to be treated as the gendarmerie in the kings household always preferred the sword of the musketeer. They do not choose the big and expensive 'Wallonne' sword which had multiple branches that the Gendarmerie alone kept until the dissolution in 1788 . In 1787, officers of the Marechausée received a sword blade that was straight and flat, fairly light and with a hilt that had 5 elegant branches. It, remained long in use (see annex n°10).

We must say a word about what happens in the king's military household:

The "Garde du corps" (bodyguards) still wore a sword. In 1784, by modifying their uniforms, they lose their ancient Walloone sword. They then received a new weapon, and hilt innovation. It has a prestigious future. It is the ancestor of the four branch hilt of the heavy cavalry, ancestor of the Year XI model, ancestor of 1816 and 1854 model. It does not disappear until the models 1882 and 1886.

It's now necessary to speak a little about the smallsword with specific characters.

With the Gardes du corps - the smallsword (see annex) blade has 3 edges and keeps the same engravings. Hilt is a single knucklebow with oval shells. This hilt become more decorative. This sword disappears with the revolution and then is further modified to reappear in the restoration period.

About Gendarmerie of France.... their Hilt is called "à la Française", that means that the branch is prolonged by a double quillon (see first period paper), the guard platter has a lyre form and is separated by the quillon.

About Carabiniers.... the carabiniers smallsword keeps its form "a la mousquetaire" (musketer - see first period paper).

Infantry officers carried the same weapon in any circumstance. The 1767 model with "pas d'âne rings" is modified in 1779 - gilt silver wire replace silver - this model is a replacement for the "a la Française" hilt in 1784 (see table), it's not in reality a new model, Gendarmerie corps and French guards wear this smallsword. The 1784 model, is going through the revolution and ends as the Vendemiaire Year XIII model called "a la Française".

It is not possible to write an article on all the many variants of this period , There is no service of the army or the administration that does not forge a specimen of sword. Incidentally, we should mention a short sword for "chasseur à pied" (walking Chasseur) officers in 1788. The early regulations do not define it and give no description of it. This sword will become the preferred weapon for officers of

Elite companies.

The sword in the infantry disappears in favour of the "briquet" (see 2nd period paper), which is worn by sergeants and corporals, the company elite, drums and sapeurs. At the beginning of the reign of Louis XVI, this was the model 1767 (or 1770). During his reign we add the models 1784 and 1790. They differ only in subtleties of manufacture or engraving on the blade

Artillery

The artillery was separate from the infantry. When the Comte Gribeauval returned he resumed his reforms started in the Ministry of the Duc de Choiseul. Consequently, there was no change to what had already been done before his disgrace. The ordinances of 1772 and 1774, relate only to organizational matters. We know that since 1771 the artillery possess a strange sword called "glaive " (glaveus). The gunners were attached to this sword and it had a long career. 1792 saw the birth of the horse artillery who will enjoy a bright future. It is intended that there will be no small change to what exists. It adopts the "briquet" blade and on the hilt it replaces the eagle's head by a lion and adds a branch. This hybrid was not a great success and dies with the century.

The sapper's sword had considerable prestige. We do not know the date of adoption. The French and Swiss guards seem to have been the first to wear them including soldiers called gunner and carpenters. The surviving examples show variations. These are decorative objects but devoid of any regulatory character. The style depended on the commanders vanity .

Another weapon that will enjoy a extraordinary popularity - it is the sword called " de mineur" (pit worker). Although we do not know when it was adopted, the sword must be later than 1779, the date of separation from the corps of engineers and artillery.

This sword will become the little "Montmorency" and be adopted by the volunteers of the revolution. There were hundreds of variations from simple to more expensive artwork. All military and civilians adopted this Republican object.

The model disappeared when the military seized power.

The wars of the revolution were just one stage in the history of French weapons. The period of the Directory will calm the fury of the Convention. General Bonaparte had already arrived bringing in a new situation and new weapons ...

Iconography translation

1. King cavalry regiment. The man wears a 1776 uniform with a sword with 3 branches and 2 pontat - a 1767 cavalry model

2. Gendarmes from Scottish company circa. 1776. 1772 uniform and Wallone sword.

3. 1784 Cavalry sabre "a fleurons". in brass, the blade is double fullered - note the hole for the knot sword .

4. The museum's collection of Fontainebleau . From left to right and from top to bottom we recognize the sabers:

- Officer of the 1787 model Maréchaussée (police)
- Cavalry and dragoons 1783 with its "fleurons" (lys : king flower)
- A cavalry officer in custody battle in 1784
- Cavalry and dragoons 1783 with its revolutionary "fleurons"
- Second Chasseur half-iron basket hilt.

Under sabre:

- 1790 model for Chasseur
- 1790 palm guard for Marechaussée
- 1779 iron cavalry with is Lys flower , rare
- 1783 but révolution model

below saber:

- 1786 Hussar model
- 1792 artillery model

•TABLE of the French Monarchy Sword evolution

Annex added by n.Vasse from the Dr Lacroix collection:



1 2 3 4 5 6 7 8

- 1 Sword with "double pontat"
- 2 Expensive sword of GENDARME DE LA MAISON DU ROI (Walonne)
- 3 Infantry Officer modèle 1767
- 4 SABRE of GRENADIER modèle 1767
- 5 SABRE of MARINE troops.
- 6 Sabre Janvier 1792 model
- 7 OFFICER of CHASSEURS À CHEVAL SABRE
- 8 HUSSAR OFFICER SABRE



9 10 11 12 13 14 15

- 9 SABRE of LA MARÉCHAUSSEE modèle 1783
- 10 SABRE of LA MARÉCHAUSSEE OFFICER modèle 1787
- 11 OFFICER of GENDARMERIE aux trois ordres
- 12 DRAGOON Troops modèle 1784 called "a Fleuron"
- 13 and 14. CHASSEUR À CHEVAL(modèle 2ème chasseur) troop modèle 1790
- 15 HUSSAR troop modèle 1786
- 16. Model 1767 with iron hilt and 3 branches in "N" for Dragoon officers. (from les épées portées en France J. LHOSTE)
- 17. De monsieur de Gremille model (from les épées portées en France J. LHOSTE)
- 18. Smallsword of Garde du corps (from les épées portées en France J. LHOSTE)
- 19. Small sword for Infantry officers 1767 model (from les épées portées en France J. LHOSTE)

LES ARMES BLANCHES DE LA RÉFORME DU DUC DE CHOISEUL AU DIRECTOIRE

par Christian ARIÈS et Michel PÉTARD

Louis XVI, sans plaisir succède à son grand-père. Ne se sentant pas doué d'un grand talent politique, il croit bien faire en suivant les avis d'une épouse inconséquente, mais qu'il idolâtre et d'une jeunesse de Cour frivole, frustrée par un règne de vieillards dont les idées trop avancées lui sont incompréhensibles et portent atteinte à des privilèges qu'elle considère de droit-divin.

Le roi prend donc systématiquement le contrepied de la politique de son aïeul.

Les parques coupent le fil de cette vénérable monarchie, les temps sont comptés, ils vont durer dix-sept ans.

fil, qui avait assuré l'intérim s'était avéré plus médiocre. On n'est pas forcément le fils de son père.

D'un trait de plume, Gribeauval va effacer tout le gâchis de Vallière et re-

Dans le domaine militaire les jeux du hasard font que ce bouleversement est plutôt bénéfique. Il est vrai que c'est un domaine qui ne tente pas la Cour. Les perspectives de prébendes sont trop minces, le service trop astreignant et les miettes que le maréchal de Ségur va leur jeter en réservant aux nobles de province les postes d'officiers subalternes vont achever de séparer l'armée de son souverain.

Il ne faut pas oublier que Louis XVI, est le seul de nos rois à n'avoir jamais reçu d'instruction militaire. Louis XVI ne connaît pas son armée et le drame en préparation trouve ici une de ses racines principales.

La démission du marquis de Montei-nard en janvier 1774, va faciliter la liquidation de son équipe. La médiocrité des résultats obtenus par elle, aide aussi à son éviction.

Turgot va appeler au Ministère de la Guerre le comte de Saint-Germain. C'est un homme âgé. En 1775, il a soixante huit ans, c'est beaucoup en cette fin de XVIII^e siècle. Depuis trois ans, il a pris sa retraite en Alsace. Il a servi plus de vingt ans à l'étranger et en France, c'est un parfait inconnu, exception faite de quelques personnalités informées. Il est en outre doué d'un caractère exécrable qui sera pour beaucoup dans la brièveté du passage qu'il fera à la tête du ministère.

Saint-Germain connaît la valeur du comte de Gribeauval et le demande près de lui. Ce dernier par contre est déjà célèbre dans les milieux militaires. Écarté des postes de direction par la disgrâce du duc de Choiseul, il revient en triomphateur. Ceci d'autant plus facilement que M. De Vallière

Régiment de cavalerie "Du Roi". L'homme est vêtu à l'ordonnance de 1776 et équipé du plastron réglementaire. Il porte le sabre à 3 branches et ponet double du modèle de 1767. Nous apercevons, en outre, le mousqueton porté à la botte.
(Collection A.S.K. Brown, Providence, U.S.A.)



prendra ses transformations au point où il les avaient laissées en 1770.

Nous nous garderons de commenter tout ce qui a été fait concernant les armes à feu, pour nous consacrer uniquement aux armes blanches. Au reste, le sujet est à peine moins complexe que l'autre et disons que Saint-Germain arrive aux affaires avec des idées pleines la tête. Certaines sont d'un réel intérêt, ce n'est pas ici le cas. Il a dans ses bagages une forte épée qu'il tient des Suédois. C'est en fait une très vieille arme, elle a fait les beaux jours de Charles XII de Suède mais, reste dans les brumes du Nord.

La loi et les prophètes

Là-bas, on lui donne une désignation "à la Française" et remonte aux montures en fer des aubes du règne de Louis XIV et de la fin de la guerre de Trente ans. C'est elle qui va porter le nom de Saint-Germain et le millésime de 1776. Sa particularité est d'être un retour pur et simple au modèle de 1733. Ses expériences de quarante ans et de deux guerres sont rayées d'un trait de plume. Dès le départ du ministre en 1778, on s'empresse de ranger dans le tiroir des oubliettes cet intempestif retour aux sources. Celui-ci n'en compte pas moins trois modèles pour la cavalerie, les officiers de cavalerie et les cadets. Le souvenir de ces modèles s'est à ce point effacé des esprits des collectionneurs que lorsque d'aventure une arme de type se rencontrait, on la rangeait immédiatement au nombre des armes étrangères alors que les poinçons indiquent une origine des manufactures françaises indubitable.

On ne voit jamais ce que l'on ne s'attend pas à voir. En attendant mieux la forte épée de 1767, a donc survécu d'autant plus facilement que l'état de paix rendait inutile tout renouvellement. Toutefois, le modernisme fait son œuvre et travaille les esprits. On trouve un caractère archaïque à toutes ces vieilles armes à pommeau.

En 1779, après de nombreuses études en commission les services de l'artillerie qui sont toujours responsables des fabrications d'armement, s'orientent vers une arme complètement nouvelle. On ne distingue même pas clairement la source d'inspiration. Le sabre est à calotte et monture en fer à fleurons. La lame à double gouttière ou plutôt, pan creux double séparé par une arête médiane. Ce type de lame va jouir d'un étonnant succès en France. Elle fera les beaux jours pour la cavalerie de ligne en l'An XIII en 1816 et en 1854. Elle ne disparaît en

fait qu'avec les modèles de 1882 et 1886, soit plus d'un siècle de service.

Le profil évoluera quelque peu mais le principe reste identique. Une semblable longévité donne droit à la plus haute marche du podium. Un sabre d'officier rarissime, il est vrai correspond à ce modèle de 1779. Il est identique à celui de troupe quant au dessin mais il est allégé et décoré de filets gravés.

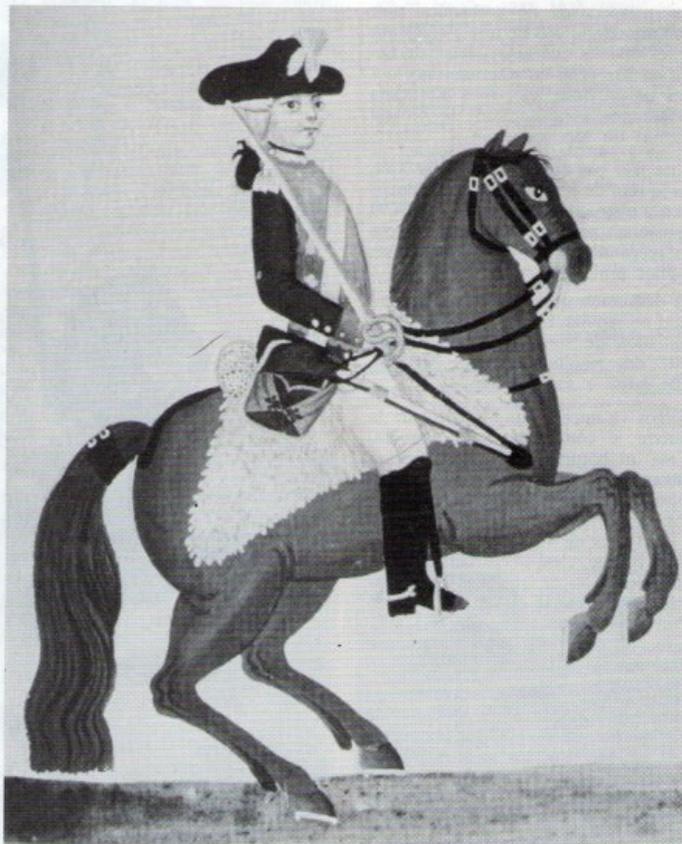
A l'usage, cependant, on se rend compte que le 1779, avec sa monture en fer, n'est pas dénué d'inconvénients. Le fer s'oxydant, fait de la rouille qui attaque les tissus des vêtements sur lesquels elle frotte. On décide donc d'obvier à cet état de fait, en remplaçant par du laiton inoxydable un fer trop vulnérable aux intempéries. Ce seront les modèles de 1784 et 1786 qui ne se différencient que par l'épaisseur un peu plus forte de la feuille de laiton dans laquelle se découpent les fleurons de la garde. La lame aussi est renforcée, comparativement au modèle de 1779 par un épaississement du dos et du talon. Ce sabre sera le dernier de l'Ancien Régime pour la cavalerie de Ligne. La Révolution va supprimer les attributs monarchiques de la monture et la sim-

plifier quelque peu pour faciliter les demandes adressées aux ateliers nationaux. Cela donnera tout ce ramassis de sabres de ce modèle que l'on rencontre. Des lames droites de toutes provenances sont adaptées sur des montures de tous profils. Ces armes sont parfois poinçonnées du coq et au faisceau de licteur qui sont les marques de ces ateliers nationaux.

La pénurie révolutionnaire

La pénurie de laiton au début de la Révolution va occasionner un éphémère retour au fer pour la confection des montures de ces armes. Ce seront les deux modèles pour la cavalerie de Ligne et les dragons de l'An IV. Les lames aussi sont simplifiées on revient à celles plates à simple pan creux bien plus aisées à exécuter. Les inconvénients corrigés en 1784, ne tardent pas à se manifester de nouveau et la paix avec l'Espagne autorisant de nouveaux approvisionnements de cuivre, on revient à ce métal pour les nouvelles fournitures délaissant les modèles de l'An IV.

Dès le début du Consulat, les régiments de la cavalerie de ligne, seront transformés en cuirassiers et recevront le sabre de l'An IX au moins pour les



Gendarme de la compagnie écossaise. Gendarmerie de France en 1776. Le cavalier est habillé selon l'ordonnance de 1772 et porte la forte épée de fer à branches multiples du même modèle.
(Collection A.S.K. Brown, Providence, U.S.A.)

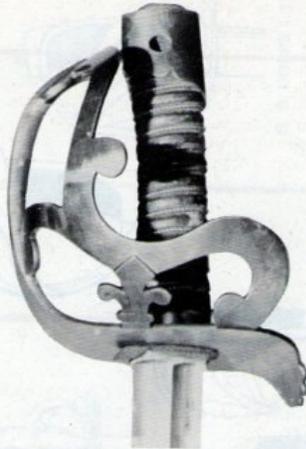
réassortiments. Les vieilles montures à fleurons que l'on cesse de produire seront désormais réservées aux régiments de dragons. Enfin, ces montures à fleurons vont elles-mêmes disparaître. Les guerres continuelles sont grandes dévoreuses. Les dragons vont désormais recevoir leur sabre du modèle de l'An XIII, car pour eux il n'y a pas eu de modèle de l'An IX.

Pendant que se répand le sabre de 1784-1786 pour la cavalerie de Ligne, leurs officiers, de même que ceux des dragons ont encore leur modèle de 1767 à monture en fer et trois branches en N. Il n'y aura pas de monture à fleurons pour les officiers mais en 1784, le sabre à monture de bataille voit le jour. A cette époque la calotte est ovale et le demeurera jusqu'en 1810. De même que la palmette ne porte jamais aucun attribut, grenade ou autres. Ceux-ci ne feront leur apparition que bien plus tard. Cela commence durant le Consulat par une grenade en argent qui sera rapportée sur la palmette pour certains officiers des carabiniers.

Les sabres à monture de bataille des officiers de la cavalerie et les dragons ne se distinguent que par les garnitures du fourreau. Dans la cavalerie elles sont au nombre de deux en laiton doré, le sabre étant porté au gousset, alors qu'aux dragons, elles sont au nombre de trois dont deux en fer, la bouterolle seule étant en laiton. Le sabre est porté à l'aide de bélières. Cette manière distincte de porter le sabre se retrouve dans le rang entraînant un dispositif parallèle dans le nombre des garnitures. Les lames des sabres à monture de bataille sont, en principe à double pan creux, bleuies et décorées de motifs dorés au tiers de leur longueur, mais on observe de nombreuses dérogations. Il faut faire pour les dragons un petit retour en arrière. Durant l'Ancien Régime, ils n'ont jamais porté le sabre à monture à fleurons. Des réformes de Choiseul, ils ont conservé le sabre à monture en demi-panier des modèles de 1767 d'abord, puis de 1770 avec lame plate et droite et fourreaux à trois garnitures dont deux en fer, la bouterolle seule étant en laiton.

En 1781, la lame se courbe et de plate s'évide d'un pan creux. Ce sont ces armes qui vont devenir les sabres à la Montmorency, si prisés des tenants du 2^e chasseurs (ex-dragons de Montmorency). Il n'y aura pas de changement jusqu'à la Révolution.

En 1790, ces chasseurs à cheval dont l'armement se confondait avec celui des dragons dont ils sont issus, reçoivent une arme qui est une sorte de compromis entre leur ancien sabre de dragons et celui de la cavalerie légère dont ils sont appelés à assurer le service. Sur une lame à flèche, plus longue que celle des hussards et à pan creux, est montée une garde en demi-



Sabre de 1784 à monture à fleurons, en cuivre laiton. La lame très forte, est à dos et double pan creux. Notez la monture dont la calotte est percée afin de permettre l'attache de la dragonne. La pièce de pouce, invisible ici, est de cuir.

panier dont le plateau de garde est en forme de losange. Le fourreau est à trois garnitures en laiton. Les officiers qui ne portent pas le sabre à monture de bataille et lame courbe peuvent avoir également une monture en demi-panier plus élaborée et mieux décorée que celle du rang.

Les dragons, probablement à court de remplacement s'emparent du sabre des chasseurs à cheval du modèle de 1790. A moins que ce ne soit la monture en demi-panier qui les ait attirés. Il concurrence souvent le sabre à garde à fleurons. Jusqu'au Consulat les deux modèles se partageront la préférence. Les chasseurs à cheval eux, qui tendent de plus en plus à s'identifier aux hussards, vont être armés, suivant les périodes et les armées où ils combattent, outre du modèle qui leur est propre, d'une grande variété de succédanés du sabre à branche simple dit à la hussarde et de fabrication privée. Les officiers qui vont suivre cette tendance s'armeront de sabres s'inspirant de celui à la hussarde, dont il existe une grande variété de types. Cela est vrai jusqu'en janvier 1792 date à laquelle ils recevront un modèle particulier à branche simple mais qu'on ne peut confondre avec les sabres à la hussarde. Il sera tiré de ce sabre de janvier 1792, de nombreuses variantes à usage principalement des officiers généraux ou de l'administration militaire. Pour ce qui est des hussards, le dernier article les laisse avec le sabre des règlements du duc de Choiseul de 1767. Ils vont être tout particulièrement gâtés par le nouveau règne et recevoir successivement les modèles de 1783 et de 1786 ainsi que la variante de 1790 ; non compris le modèle particulier du régiment du Colonel-gé-

néral de 1780. Il est vrai qu'il faut une longue expérience pour différencier ces modèles les uns des autres, tant sont subtiles leurs caractéristiques spécifiques. Les fabrications révolutionnaires vont encore embrouiller la question en mélangeant avec une heureuse indifférence des particularités déjà bien ténues. Aussi, est-il pratiquement impossible de rapprocher un sabre de fabrication révolutionnaire ou ayant subi une réparation durant la Révolution à un quelconque modèle.

Il existe cependant, une exception, c'est le modèle de l'An IV. La pénurie de cuivre a fait que les fourreaux de ce modèle sont garnis en fer et non en laiton comme cela a toujours été le cas pour les hussards.

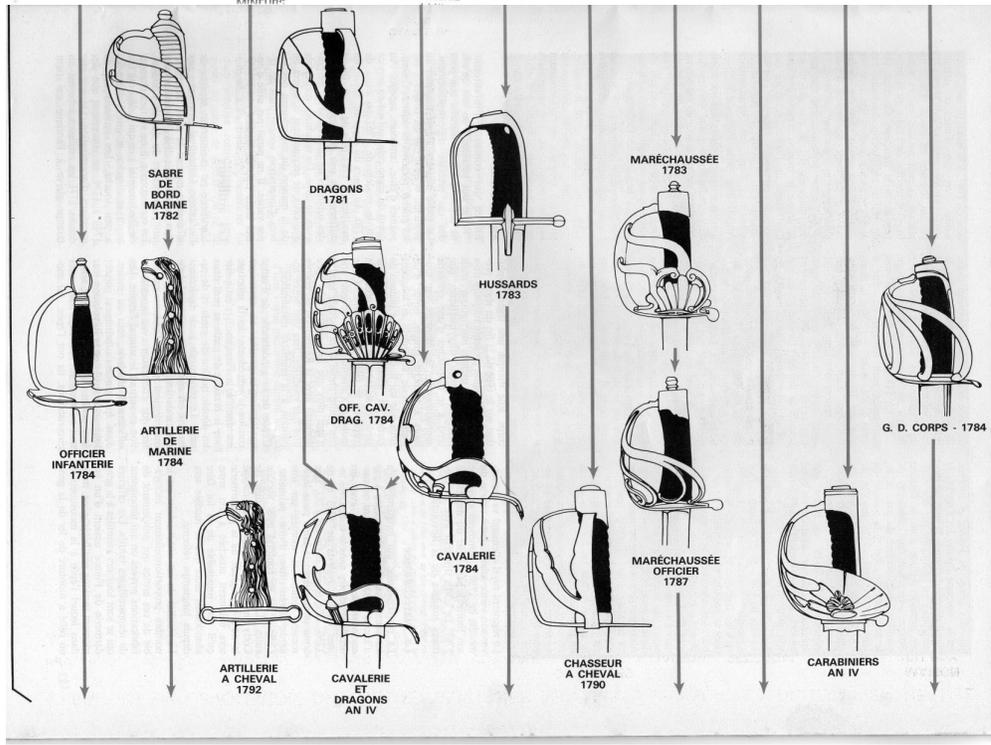
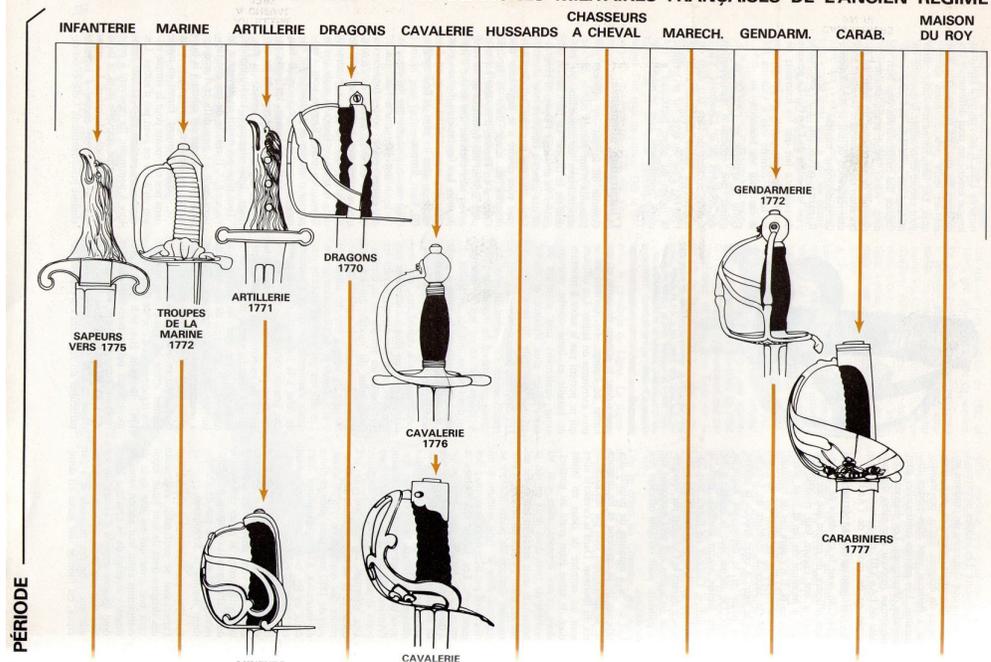
Enfin le système de l'An IX va entraîner une éphémère régularisation des désordres de la Révolution. S'il a semblé possible de faire état dans cet article du sabre des hussards de l'An IX, c'est qu'avec lui se termine la lignée du sabre particulier à ces corps, commencée avec le modèle de 1750.

L'inspiration allemande

Comme on le sait les officiers des hussards n'ont jamais eu de modèle réglementaire correspondant au modèle de la troupe. La francisation des cadres va entraîner l'abandon progressif des armes à caractère trop oriental. Les sabres des nouveaux officiers promus vont tendre à se rapprocher des modèles en usage dans la troupe. Comme en France, il ne leur est rien proposé, c'est aux frontières qu'ils vont devoir aller chercher une source d'inspiration. Les fourbisseurs rhénans vont offrir des types déjà en usage en Autriche ou dans les pays de l'Allemagne du Saint Empire.

C'est de cette source que va venir la floraison des montures à l'allemande, des gardes perlées, de ces fourreaux à bracelets extravagants ou de ceux à quatre garnitures, enfin une foule de singularités qui ne sont aucunement dans la tradition française mais que la Révolution puis l'Empire vont s'empresser d'adopter et de surcharger encore si possible à l'occasion. Il faut mentionner au passage, les petits sabres à monture et fourreau de fer parfois si sobres et qui conservent eux, toute une élégance traditionnelle. "Tout n'est pas pourri au Royaume de France !..." Il résulte de ces constatations qu'il est bien difficile d'accepter pour français tous ces sabres à la hussarde de filiation germanique mais qui, indubitablement, furent en usage dans nos régiments pour la simple raison qu'il n'y en avait pas d'autres. Les carabiniers perdent en 1777 leur monture à pommeau. Ils reçoivent à cette date une arme nouvelle dont la lame porte le nom de Monsieur. La monture à calotte est encore à coquille comme précédemment. Celle-ci est or-

TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES ARMES BLANCHES MILITAIRES FRANÇAISES DE L'ANCIEN RÉGIME



née des armes de France et timbrée de la couronne royale. En l'An IV, le motif décoratif change, la marque monarchique est remplacée par une simple grenade stylisée dont la flamme évoque vaguement une silhouette de conifère ou de pomme de pin ; de là, le sobriquet de sabre à la pomme de pin dont est affublé le modèle de l'An IV des carabiniers. La lame est gravée : "Carabiniers de la République Française". Pour ce modèle encore, le système de l'An IV va tenter une éphémère réglementation car les carabiniers progressivement vont perdre leur armement particulier.

Les officiers ont longtemps porté le modèle de 1760, dit "De Monsieur de Crémille" concurrentement avec un type de fantaisie ramené d'Allemagne dont la coquille est complétée de deux branches rejoignant la branche principale. La coquille ornée des Armes de France timbrées. De ce type qui n'a jamais été réglementaire, il existe de nombreuses variantes. Ces deux montures vont en quelque sorte, fusionner pour donner la monture dite "à la Marguerite". Celle-ci non plus n'a jamais été réglementaire mais elle est consacrée par un long usage et on la retrouve dans les dernières années de l'Empire presque semblable à elle-même. La coquille ajourée sera parfois agrémentée soit d'une grenade en argent fixée par des griffes, soit une autre, venue de fonte et dorée comme la monture.

Le régiment royal allemand va conserver son vieux sabre à lame courbe du modèle de 1750 à pommeau ainsi que son fourreau particulier du modèle de 1767. Le corps disparaît avec les premiers troubles de la Révolution.

La maréchaussée

La maréchaussée qui longtemps n'a été armée que de la grosse épée à pas d'âne, a porté, concurrentement ou successivement, mais toujours avec un décalage notable dans le temps, les armes de la cavalerie de 1733 et de 1750. Elle reçoit, enfin en 1783, une arme particulière : la lame plate légèrement réduite et montée sur une garde agrémentée d'une palmette. Celle-ci ne se confond avec aucune autre. La maréchaussée au dire de Cotty, même quand elle aura usurpé le nom prestigieux de la gendarmerie sera tellement attachée à son arme qu'il sera impossible de la lui faire abandonner alors que le modèle sera depuis longtemps réformé.

Le résultat de cet attachement est le nombre proportionnellement incroyable de ces armes qui proviennent de fabrications privées ou qui témoignent de réappareillages tardifs. Les officiers qui se sont toujours assimilés à la gendarmerie de France usaient d'un armement quelque peu hétérogène, mais dans lequel l'épée à la mousquetaire ou celle à monture de fer de la gen-

darmerie occupaient la première place. Ils n'allaient pas toutefois adopter la belle, lourde et coûteuse wallonne à branches multiples que la gendarmerie de France est seule à conserver jusqu'à sa dissolution définitive en 1788. En 1787, les officiers de la maréchaussée vont recevoir un sabre à lame droite, assez léger, dont la monture en laiton doré comporte cinq branches d'un dessin élégant. Lui aussi restera longtemps en usage, bien après qu'un nouveau texte définisse un autre modèle. Pratiquement jusqu'à la fin de l'Empire se retrouveront des variations sur ce modèle de 1787.

Il faut dire un mot de ce qui se passe dans la maison du roi. Les gardes du corps ont encore au début de la période concernée ici, leur précédent armement. En 1784, lors de la modification de leur uniforme, ils perdaient leur antique wallonne à branches multiples qu'ils portent depuis la fin du siècle précédent. Ils vont recevoir une arme toute nouvelle, véritable innovation quant à la monture. Celle-ci possède un prestigieux avenir. C'est l'ancêtre de la monture à quatre branches de la cavalerie de Ligne, l'ancêtre de celui de l'An IX, de celui du 1816, du 1854. Il ne disparaîtra qu'avec les modèles de 1882 à 1886.

Il convient de faire état pour mémoire de quelques épées à caractères spécifiques. Celle justement des gardes du corps. Elle marque une légère évolution sur le type de la fin du règne précédent. Sa lame présente toujours trois arêtes et les mêmes inscriptions ; mais de franchement dissymétrique, elle tend à se rapprocher d'une symétrie approximative. Sa monture est toujours à branche simple, ornée d'un plateau ovale sur toute sa longueur ainsi que sur le quillon. Le plateau de garde est séparé de la branche de garde et se termine entre le nœud de corps et le talon et la lame. Cette monture s'amenuise pour devenir une très petite chose dont l'usage tend à n'être plus que décoratif. Cette épée disparaît avec la Révolution et, encore une fois modifiée, fera une brève apparition à la première restauration.

L'épée de la gendarmerie de France également argentée se retrouve comme la précédente. Ici la monture est dite "à la Française", c'est-à-dire que la branche de garde se perd dans un double quillon de garde et de parade. Le plateau de garde également en lyre est séparé des quillons. L'épée des carabiniers reste à la mousquetaire mais devient mièvre. Tendance qui ne fera que s'accroître avec la restauration et surtout le second Empire. Les officiers d'infanterie, tout au moins, dans les grades subalternes portent toujours le fusil que la Révolution leur fera perdre. C'est l'arme qu'ils arborent en étant sur les rangs. En toutes circonstances, ils ont l'épée. Au mo-

dèle de 1767, à la mousquetaire, c'est-à-dire, avec pas d'âne, ce dernier s'étant vu légèrement modifié en 1779 par un filigrane en argent doré remplaçant l'argent naturel, on va substituer le modèle de 1784 dont la monture est à la française. Ce n'est pas en réalité un modèle nouveau. Les gardes français portent ce type de monture déjà depuis plusieurs années et la gendarmerie de France depuis plus longtemps encore en tenue à pied. Adapté primitivement aux gardes françaises, il tend à se généraliser et donne le modèle d'épée d'officier d'infanterie de 1784. Celui-ci au travers de nombreuses variations, ou interprétations, traverse la Révolution, aboutit à l'épée de Vendémiaire An XII dite "à la Française".

Il n'est guère possible dans un article de s'étendre sur le grand nombre de variations voyant le jour en ces temps. Il n'est guère de services de l'armée ou de l'administration qui ne s'en forge un spécimen. Outre que leur attribution est souvent incertaine en raison des lacunes de l'information.

Au passage, il convient de signaler l'apparition du sabre court des officiers à pied des bataillons de chasseurs de 1788. Il n'y a pas au début de modèle, les règlements ne le définissant qu'avec imprécision en ne fournissant aucune description. Ce sabre sera adopté par les demi-brigades d'infanterie légère, puis, il deviendra l'arme de prédilection des officiers des compagnies d'élite.

En ce qui concerne l'infanterie : "Reine des batailles", on sait qu'elle ne conserve l'arme blanche que pour des cas précisés réglementairement. De toute manière, l'épée disparaît au profit du briquet qui est conservé par les gradés, sergents et caporaux, compagnies d'élite, tambours, sapeurs. Au début du règne celui qui est en service est le modèle de 1767 ou celui de 1770. Au cours du règne on ajoute les modèles de 1784 puis de 1790. Ils ne diffèrent les uns des autres que par des subtilités de fabrication ou de gravure de lame. De nombreux corps, tels que ceux de recrutement étrangers ou de la maison du roi arborent des sabres d'inspiration voisine mais de types variés. Il ne paraît pas utile d'entrer dans trop de détails.

Les artilleurs

L'artillerie est maintenant séparée de l'infanterie. Gribeauval est revenu aux affaires et reprend le cours des réformes dont il était déjà l'inspirateur durant le ministère du duc de Choiseul. En conséquence, il ne va rien changer de fondamental à ce qui a déjà été fait avant sa disgrâce et que Vallière-fils a peu touché. Les ordonnances de 1772 à 1774, ne concernent que des questions d'organisation. On sait que depuis 1771 les artilleurs arborent un étrange glaive à l'antique qui tient



plus de l'outil aratoire que du symbole du combat. De légères modifications toutes orientées vers des questions de fabrication seront introduites. Les artilleurs s'attachent farouchement à leur coupe choux. Celui-ci aura des héritiers jusqu'après le milieu du siècle suivant.

L'année 1792 voit la naissance de l'artillerie à cheval laquelle va bénéficier d'un brillant avenir. A son intention on va porter une légère modification à ce qui existe. On adapte une lame de briquet à la monture, on remplace la tête d'aigle par celle d'un lion et l'on ajoute une branche. Cet hybride n'aura que le succès mérité et, quand meurt le siècle il a déjà disparu.

Quant aux sapeurs. Un autre type également à l'antique, va bénéficier lui d'un prestige considérable, je veux parler du sabre de sapeur. On ne lui connaît pas de date de naissance précise. Les gardes françaises et suisses semblent avoir été les premiers à en porter, tout spécialement ceux qui étaient qualifiés de "canonniers" ou de soldats charpentiers. Il est vrai qu'ils opéraient généralement ensemble. Les exemplaires subsistants présentent entre eux de légères variations. De ces glaives découlent ceux de la garde constitutionnelle du roi qui deviendront sabres et sapeurs d'infanterie et donneront le jour à de nombreux

ses progénitures avec montures à tête d'aigle, de lion ou de coq. Ce sont tous des objets décoratifs certes, mais dénués de tout caractère réglementaire. Ils dépendent de la munificence des chefs de corps qui étalent là aussi une vanité mal placée.

Une autre arme va bénéficier aussi d'une vogue extraordinaire, c'est le sabre dit de "mineur". Bien que l'on n'en possède pas l'acte de naissance, il doit être un peu postérieur à 1779, date de la séparation définitive du corps du génie et avec celui de l'artillerie. Ce sabre va devenir le "Petit Montmorency" être adopté par les volontaires de la Révolution et jouir d'une vogue incroyable durant un peu plus d'une décennie. Il en sera créé des centaines de variantes depuis le type le plus frustré au plus bas prix, jusqu'au type de luxe en bronze ciselé, véritable œuvre d'art au bon goût près. Il n'est personne civile ou militaire qui ne s'empare de cet attribut de républicanisme. La mode disparaîtra quand de vrais militaires s'empareront du pouvoir. Avec les guerres de la Révolution un stade de l'histoire des armes est atteint. Le directoire va calmer les fureurs de la Convention. Déjà, le général Bonaparte pointe à l'horizon et oriente le cours des événements. A nouvelle situation, armes nouvelles et cela fera l'objet d'un autre article...

Ce superbe ensemble, qui correspond si bien à l'époque étudiée ici, a pu être composé grâce à la collection du musée de Fontainebleau.

Si nous prenons de gauche à droite et de haut en bas, nous reconnaissons le sabre d'un officier de la maréchaussée de 1787 puis le sabre de cavalerie et dragons de 1783 orné de son fleuron. Vient ensuite le sabre d'officier de cavalerie dit à garde de bataille, de 1784, si caractéristique dans son raffinement. Nous retrouvons la monture à fleuron mais du type révolutionnaire. Enfin, à l'extrême droite, le fameux sabre du 2^e chasseurs à monture en demi-panier en fer.

Dessous, un excellent modèle des chasseurs à cheval de 1790, puis une garde à palmette de 1793 pour la maréchaussée. Une pièce particulièrement rare maintenant : le sabre de cavalerie en fer de 1779, bien garni de sa fleur de lys. A sa droite, nous trouvons une nouvelle variante révolutionnaire du 1783 de cavalerie.

En bas, un sabre de hussard de 1786 bien réglementaire voisinant avec l'étrange sabre d'artillerie montée de 1792 dont le style "romanesque" marque un pavé dans l'esthétique classique et traditionnelle de ce remarquable ensemble.

